

Revue de la presse du 29/11/2013

➤ Rebbah discute logistique avec le Languedoc-Roussillon

Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rebbah, a tenu, mercredi 27 novembre 2013 à Rabat, une réunion d'encadrement avec le vice-président de la région française Languedoc-Roussillon, Jean-Claude Gaysou, consacrée aux perspectives d'une future coopération dans le domaine de la logistique. Lors de cette réunion, M. Rebbah a salué les efforts consentis par la région française en vue de définir la forme et le contenu du partenariat avec le Maroc dans plusieurs secteurs, dont celui de la logistique qui affiche des perspectives prometteuses au Maroc, indique un communiqué du ministère.

• MAP Express • Maghreb Arabe Presse • LE2MINUTES •

➤ Maroc : La Banque Mondiale met la main à la poche pour le Programme National des Routes Rurales

Une mission de la Banque mondiale s'est rendue récemment au Maroc dans le but de préparer un financement additionnel pour l'achèvement du 2^e Programme National des Routes Rurales (PNRR2) portant sur un montant de 70 millions d'euros (770 millions de DH) à l'horizon 2015. Le montant qui sera octroyé à la Caisse pour le financement routier sous forme de prêt permettra de lancer environ 1000 km de routes du PNRR2, portant ainsi le linéaire global, qui sera lancé au début de l'année 2014 à 14 300 km soit 92 pc du linéaire global du PNRR2.

• MEDIA24.MA •

➤ Transport : Benkirane achète la rente à 930 MDH

Le dossier de la rente dans le transport a refait surface, le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique ayant décidé d'acheter les agréments des personnes qui en avaient bénéficié auparavant dans des conditions particulières. Le ministère a mis en place une stratégie étalée sur trois ans afin de mettre fin au système de la rente à travers l'indemnisation des personnes physiques qui détiennent une autorisation des services publics de transports en commun de voyageurs sur route non utilisée par elles ou exploitée par une tierce personne et qui désirent y renoncer au profit de l'Administration. Le coût de cette opération s'élève, au titre de la période 2014-2016, à 930 MDH.

• Assabah •

➤ L'austérité frappe de plein fouet la majorité des budgets ministériels

Le budget 2014, en cours d'examen par la Chambre des conseillers après son adoption par la première Chambre, fait la part belle aux dépenses de fonctionnement. En revanche, les dépenses d'investissement seront cette année soumises à une cure d'austérité sévère. Pour les ministères clés, l'heure sera alors au pain sec et à l'eau, en particulier les ministères de l'Emploi, du Tourisme, de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie numérique, de l'Agriculture et de la pêche maritime, de la Communication, de la Culture et bien d'autres.... S'agissant du ministère de l'Artisanat son budget au titre du projet de loi de finances 2014, s'élève à 494,35 millions de dirhams (MDH) contre 506,54 MDH en 2013, soit un repli de 2,41 pc.

• Libération •

➤ La RAM lance le 5 décembre une nouvelle ligne reliant Madrid et Marrakech

La compagnie nationale marocaine Royal Air Maroc (RAM) a annoncé le lancement le 5 décembre prochaine d'une nouvelle ligne reliant Madrid et Marrakech, renforçant ainsi ses liaisons entre l'Espagne et le Maroc. Les dessertes seront assurées par un Boeing 737-800 de 177 places, deux fois par semaine, les jeudi et dimanche, a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué.

• *Maghreb Arabe Presse Online* • *Map Express* •

➤ Chambre des Représentants: Présentation en commission d'un projet de loi organique relative à l'organisation et la conduite des travaux du gouvernement

La commission de la justice, de la législation et des droits de l'Homme à la Chambre des représentants vient d'entamer l'examen d'un projet de loi organique relative à l'organisation et la conduite des travaux du gouvernement et au statut juridique de ses membres. Présenté par le ministre d'Etat, Abdellah Baha, ce texte définit les règles relatives à l'organisation et la conduite de l'action gouvernementale, au statut juridique des membres de l'Exécutif, aux situations d'incompatibilité les concernant, aux règles visant à limiter le cumul des fonctions, aux modalités d'expédition des affaires courants par le gouvernement sortant et aux missions du nouveau Exécutif, avant son installation par la Chambre des représentants.

• *Maghreb Arabe Presse* • *Map express* • *Media24.ma* •

➤ Le SGG publie le rapport annuel

Le secrétariat général du gouvernement (SGG) vient de publier son rapport annuel, relatif à l'année 2012, et dans lequel on a étalé les grandes réalisations du gouvernement, au titre de l'exercice 2012, ainsi que les axes d'amélioration qui doivent être développés, pour une meilleure performance nationale. Citant des extraits du discours royal de l'année en question, le rapport représente un point important qui permettrait de régler le TIR, et d'améliorer l'approche gouvernementale dans le traitement des dossiers du royaume.

• *Aujourd'hui Le Maroc* • *Bayane Al Yaoum* • *La Vie Eco* •

➤ Présentation du projet de loi organique relative aux modalités de fonctionnement des Commissions d'enquêtes parlementaires

Le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et la société civile, Lahbib Choubani a présenté, à Rabat, le projet de loi organique relative aux modalités de fonctionnement des commissions d'enquêtes parlementaires. M. Choubani qui présentait le texte devant la commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des représentants, a affirmé que le projet s'inscrit dans le cadre de l'application de l'article 67 de la constitution de 2011 qui a renforcé les prérogatives de ces commissions, vu que leur rôle ne se limite plus à la collecte des informations sur des faits déterminés mais il englobe également la collecte d'éléments d'information sur la gestions des services, établissements ou entreprises publiques.

• *Bayane Al Yaoum* • *Maghreb Arabe Presse* • *Media24.ma* •

➤ Présentation du projet de loi organique relatif à la Cour constitutionnelle devant la Chambre des représentants

Le ministre de la Justice et des Libertés, Mustapha Ramid a présenté le projet de loi organique relatif à la Cour constitutionnelle devant la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des Représentants. M. Ramid a souligné que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle Constitution, qui a érigé le conseil constitutionnel en une Cour constitutionnelle investie de prérogatives et compétences plus élargies, illustrant la place éminente de la justice constitutionnelle dans le système démocratique moderne.

• *Map Express* •